

*Budget—M. Stevens*

Si l'on examine attentivement les besoins financiers révélés hier soir par le ministre, on s'aperçoit qu'il ne réclame pas 12.1 milliards de dollars pour l'année actuelle ou 10,750 millions de dollars pour l'année prochaine mais qu'outre ces sommes, il lui faut des montants globaux pour satisfaire l'appétit quasiment insatiable de sociétés de la Couronne comme la Société pour l'expansion des exportations et Petro-Canada.

Peut-être est-ce sur cette question des sociétés de la Couronne qu'un gouvernement Clark différerait tellement d'un gouvernement Trudeau, pour ce qui est de l'orientation qu'il donnerait à notre pays.

Prenons le cas de Petro-Canada par exemple. Le gouvernement a investi des capitaux dans Petro-Canada. Il est difficile de savoir combien au juste comme on a pu s'en rendre compte en écoutant aujourd'hui le président du Conseil du Trésor (M. Andras). Nous savons qu'il a immobilisé au moins 550 millions de dollars dans cette société de la Couronne. D'après nous on pourrait faire un meilleur usage de cet argent que de l'investir dans Petro-Canada. Nous voudrions libérer ce capital ou du moins réduire le montant à emprunter. Nous croyons qu'en liquidant Petro-Canada par voie de restitution au secteur privé, on procurerait au Trésor environ 550 millions, à condition de pouvoir rentrer dans ses fonds, ce qui n'est d'ailleurs pas si sûr. Le gouvernement a si mal géré son investissement dans Petro-Canada qu'il lui serait difficile de récupérer sa mise de fonds de 550 millions de dollars. Nous ne devons pas oublier que l'investissement de 550 millions du gouvernement n'a rapporté que 9 millions de dollars l'année dernière.

Notre parti estime que le gouvernement devrait libérer cet argent. Nous soutenons en fait que si la société ne retire qu'un bénéfice de 9 millions de dollars sur un investissement de 550 millions de dollars, il est absolument insensé de continuer à emprunter 550 millions de dollars à un taux minimum de 9.5 p. 100, car les intérêts qu'on verse neutralisent les bénéfices que rapporte cet investissement. En résumé, le gouvernement ne peut plus se payer le luxe de posséder des sociétés telles que Petro-Canada. Il est bien trop endetté pour cela. Même son cousin britannique, le gouvernement travailliste, a vendu 21 p. 100 des actions qu'il détenait dans la British Petroleum. Le Fonds monétaire international avait enjoint à ce gouvernement de commencer à liquider ses actifs pendant la période sombre de 1976. Il lui a dit que si ses dettes lui causaient des problèmes, il valait mieux qu'il se débarrasse de certains articles de luxe tels que son investissement dans British Petroleum. Par une curieuse coïncidence, la vente de 21 p. 100 de ses actions lui a rapporté 4.1 milliards de dollars.

Je dis que c'est une coïncidence parce que c'est la dernière chance pour Petro-Canada. Non seulement le gouvernement insiste-t-il pour protéger Petro-Canada et pour emprunter de l'argent à cette fin—et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie) a confirmé aujourd'hui encore que le gouvernement n'avait nullement l'intention de revenir sur sa décision à cet égard—mais il compte maintenant ajouter encore 1.4 milliard de dollars à notre dette nationale pour permettre aux bâtisseurs d'empires de Petro-Canada d'acquiescer Pacific Petroleum.

Je tiens à souligner que l'acquisition de Pacific Petroleum ne fera pas produire un seul baril de pétrole de plus au Canada et ne créera pas un seul emploi.

[M. Stevens.]

J'aimerais expliquer quelles seront les conséquences réelles de cette acquisition. Les frais de service de la dette que le gouvernement doit contracter à l'étranger pour acheter Pacific Petroleum représentera une ponction sur nos réserves en devises de 50 millions de dollars de plus que les dividendes que produisait jusqu'ici la compagnie pour Phillips et ses autres actionnaires américains. Les chiffres figurent dans les dossiers. Si le ministre ne les connaît pas encore, je lui signale qu'ils sont bien simples.

Pacific Petroleum payait jusqu'ici environ 20 millions de dollars par année en dividendes. Une fois que le marché sera conclu, la somme totale de l'argent qui sortira du Canada pour entrer aux États-Unis s'élèvera à environ 70 millions de dollars, ce qui veut dire que cette dette occasionnera une sortie de fonds de 50 millions de dollars de plus qu'auparavant.

Une chose intéressante que nous avons constatée pendant la période des questions aujourd'hui, c'est qu'afin de conclure ce marché, Petro-Canada a été obligé de profiter de ce qu'on a souvent appelé une échappatoire dans la structure actuelle de l'impôt sur le revenu au Canada. J'aimerais décrire cette échappatoire. En vertu de la loi de l'impôt sur le revenu, une compagnie pouvait jusqu'ici donner ce qu'on appelait des déductions ou des titres privilégiés à une autre compagnie, à un taux d'intérêt relativement faible parce que cela était considéré comme un paiement après impôts. Autrement dit, on pouvait emprunter de l'argent à 7 p. 100 parce qu'il n'était pas nécessaire de payer d'impôt sur ces 7 p. 100. S'il avait fallu payer de l'impôt, ç'aurait probablement été à un taux de 11 ou 12 p. 100.

En achetant Pacific Petroleum, le gouvernement achète une compagnie qui avait auparavant des gains nets d'impôt d'environ 85 millions de dollars, et je le répète, la plus grande partie de cet argent restait au Canada. Il était réinvesti et la compagnie payait au total environ 20 millions de dollars de dividendes par année. Comme il fallait financer cette transaction, Petro-Canada a créé des obligations à intérêt conditionnel en devises étrangères dont la Pacific Petroleum assumera le service en versant les dividendes aux filiales de Petro-Canada, ce qui équivaut à la somme nécessaire au service des obligations à intérêt conditionnel. Ainsi personne ne paie d'impôt. C'est un marché magnifique pour les Américains qui avancent les fonds à notre société de la Couronne pour lui permettre d'acheter la Pacific Petroleum.

● (1242)

Le coût net s'élèvera à environ 50 millions de dollars par année. Le plus intéressant c'est que le sous-ministre des Finances fait partie du conseil d'administration de Petro-Canada et que le blocage des obligations à intérêt conditionnel entre en vigueur aujourd'hui, le 17 novembre. Chose certaine, on a choisi cette date pour faire en sorte qu'il soit impossible de récuser toute entente écrite conclue auparavant.

Le plus tragique c'est d'entendre nos amis de gauche se faire les champions de leur dada, Petro-Canada; ils nous disent en fait: «Pourquoi ne vous portez-vous pas acquéreur d'à peu près toutes les industries dans le domaine des ressources?» Je ne puis comprendre qu'un parti qui prétend placer le Canadien moyen au centre de ses préoccupations comprennent aussi mal la situation. Imaginez seulement, monsieur l'Orateur, à quel point ce montant de 1.4 milliard de dollars pourrait profiter aux Canadiens, si l'on s'en servait à d'autres fins, au lieu de